Syndicat des copropriétaires du 12 rue des Acacias, 50100 Cherbourg-en-Cotentin

Syndic bénévole : Jean Lefèvre

Le 1er avril 2026

Claire Martin

Lot 2 Appartement au 1er étage : 260 tantièmes

Appel de fonds

Objet	Immeuble	Votre part
Provision 2/4 exercice 2026	1 500,00 €	390,00 €
Fonds de travaux 2/4 exercice 2026	75,00 €	19,50 €
Total	**1 575,00 €**	**409,50 €**

Répartition selon vos 260 / 1000 tantièmes.

Montant à régler : 409,50 €, au plus tard le 15 avril 2026.

Indiquez votre nom et le numéro de votre lot dans le libellé du virement.

Provisions sur charges exigibles le premier jour de la période (loi n° 65-557, art. 14-1).

Les cotisations au fonds de travaux sont versées sur un compte séparé et restent acquises au syndicat (loi n° 65-557, art. 14-2-1).

Vous pouvez demander à tout moment à recevoir les notifications et mises en demeure par lettre recommandée avec avis de réception (décret n° 67-223 du 17 mars 1967, art. 64-1 et 64-4).

Établi avec Copro bénévole, l'outil des syndics bénévoles proposé par Grandval Conseil · grandvalconseil.fr